



LES ÉCOLOGISTES 20^e

Conseil du 20^e arrondissement du 9 Novembre 2022

Vœu relatif à la mise en berne des drapeaux des bâtiments municipaux, en mémoire des victimes de féminicides

Déposé par les élu·es du groupe Les Écologistes 20^e

Considérant qu'en moyenne annuelle sur la période 2011 à 2018, 213 000 femmes sont victimes de violences conjugales (violences physiques et/ou sexuelles par leur conjoint ou ex/conjoint) en France métropolitaine, selon l'enquête Cadre de vie et sécurité ;

Considérant qu'en 2021, 122 femmes sont mortes sous les coups de leur conjoints ou ex-conjoints, selon le Ministère de l'intérieur ;

Considérant ainsi une hausse de 20% du nombre de féminicides en un an, alors que 106 femmes avaient été tuées dans les mêmes circonstances en 2020 ;

Considérant la mise en berne des drapeaux comme l'un des symboles de deuils les plus universellement reconnus ;

Considérant que le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, une lutte prioritaire pour la Ville de Paris qui s'engage à mener des politiques féministes de protection des femmes et des enfants ;

Ainsi, sur proposition des élu·es du groupe Les Écologistes 20^e, le Conseil du vingtième arrondissement émet le vœu que la Mairie :

- Mette en berne les drapeaux des bâtiments municipaux chaque 25 novembre, en mémoire aux victimes de féminicides.